

# Les événements de Prague

La presse capitaliste dans son ensemble a mis à profit les événements qui se sont déroulés à Prague au cours de la dernière semaine du mois de février, pour faire un rapprochement plus ou moins déguisé entre Hitler et Staline, rappeler Malin, verser en passant quelques larmes sur la démocratie tchécoslovaque et conclure surtout sur une prétendue « nécessité » de réaliser « une alliance économique, militaire et stratégique » des pays occidentaux.

La caractérisation des événements de Prague donnée de son côté par le correspondant de l'« Humanité » a été assez confuse. A la radio, Pierre Courtade a parlé de la « révolution tchécoslovaque » tout en précisant que cette révolution s'était faite en quelque sorte « dans les cadres de la loi » et que l'ancien Parlement « épuré » restait en fonction.

Pour dégager la logique interne des événements, il nous semble qu'il faut revenir un peu en arrière et voir tout d'abord QUEL régime fonctionnait à Prague avant les événements de février et COMMENT ce régime s'est installé.

## L'ACCORD DE KOSICE

Avant la dernière semaine du mois de février 1948, le gouvernement tchécoslovaque était dirigé par Klement Gottwald, chef du Parti Communiste. Les communistes y détenaient les postes clés : Intérieur (police) et Défense nationale (armée). A l'Assemblée nationale, comme au gouvernement, étaient représentés les cinq partis autorisés : socialistes-nationaux, populistes tchèques, catholiques slovaques, sociaux-démocrates et communistes.

Bien que des comités populaires se soient formés à la libération en Tchécoslovaquie et que ces comités aient hâté l'effondrement de l'occupant nazi, ce n'est pas eux qui avaient formé la véritable structure du nouveau pouvoir. En effet, le gouvernement tchécoslovaque qui, le 6 avril 1945 prenait le pouvoir à Kosice, — son siège provisoire — était issu des négociations qui s'étaient poursuivies à Moscou entre les représentants des divers partis de l'émigration et de la Résistance, c'est-à-dire des cinq partis dont nous avons parlé plus haut. Aux élections de 1946, le Parti Communiste ayant obtenu les 40 % des voix, le chef de ce parti remplaça à la tête du gouvernement, le social-démocrate Fierlinger, qui avait occupé ce poste sur la base de l'accord de Kosice. Comme auparavant, le Parti Communiste partageait dans le cadre du « Front National » le pouvoir avec les sociaux-démocrates et les trois partis bourgeois cités.

Le régime tchécoslovaque offrait donc l'aspect suivant : la bourgeoisie d'une part, le Parti Communiste de l'autre se partageaient le pouvoir. Si l'appareil de répression (police) était entre les mains du Parti Communiste, la Justice et une grande partie de l'appareil administratif étaient entre les mains des bourgeois.

Dans le domaine économique, nous assistions également à un véritable partage des pouvoirs : 70 % des entreprises (les industries clés) avaient été nationalisées dès 1945, le capital privé

ne contrôlait que l'industrie légère et le commerce. Les nationalisations avaient été d'autant plus importantes qu'à la libération, ces industries contrôlées par les Allemands n'avaient plus de propriétaires et qu'elles étaient entre les mains des comités ouvriers.

## « DEMOCRATIE NOUVELLE » ET COUP D'ETAT

Le régime tchécoslovaque associait donc dans le cadre du Front National la bourgeoisie et le Parti Communiste, la première avait comme support une partie de l'appareil administratif et un secteur de l'économie ; le Parti Communiste avait de son côté le contrôle d'une partie de l'Etat et d'une grande partie de la propriété nationalisée. Il est évident que sur cette base, une lutte sournoise, mais tenace et inlassable s'était poursuivie entre les partis bourgeois qui entendaient limiter l'emprise sur l'Etat du Parti Communiste et lier la Tchécoslovaquie à l'Ouest, et d'autre part, le Parti Communiste qui entendait briser la résistance de ces partis et lier définitivement la Tchécoslovaquie aux pays de l'Est.

Ainsi, le conflit central U.R.S.S.-S.-Etats-Unis a joué un rôle important dans les événements de Prague, d'autre part, la lutte qui a opposé les partis bourgeois et le Parti Communiste ne s'est pas poursuivie tant dans la rue que dans l'appareil d'Etat déjà partagé entre ces partenaires.

S'appuyant sur l'armée et sur la police, et appelant à la constitution des comités d'action, le Parti Communiste a brisé en trois jours, les résistances des partis bourgeois et les agissements du capital privé qui voulait tirer le pays vers l'Ouest. Mais une fois ces résistances brisées, quel a été le rôle des comités ?

« Les comités d'action ne sont pas un deuxième pouvoir, — déclarait le 27 février le nouveau ministre de la Justice, le communiste Cepicka, — leur tâche est de faciliter la défense de l'Etat en donnant une base populaire à l'action gouvernementale. Ils veilleront sur la Sécurité de la République démocratique, ils travailleront à la réalisation du plan. Ils peuvent faire des propositions, mais c'est le gouvernement qui décide en définitive, sous le contrôle du Parlement. »

« Ainsi — commente Pierre Courtade qui publie la déclaration de plus haut dans l'« Humanité » du 28-2-48, — les comités d'action associent directement les masses à l'administration et au gouvernement. »

Après avoir augmenté le nombre des représentants du Parti Communiste au gouvernement, remplacé les anciens ministres capitalistes par de nouveaux ministres plus dociles et appartenant aux mêmes partis, arrêté un nombre important de parlementaires bourgeois, déclenché une vaste épuration dans l'administration, annoncé de nouvelles nationalisations et une accélération de la réforme agraire, le Parti Communiste a gardé en fonction l'ancien appareil d'Etat, le Front National, le Parlement. En d'autres termes, ce n'est pas un nouveau pouvoir, celui des comités qui a remplacé l'ancien, mais

# DEUX CENTS CHEMINOTS FRANÇAIS

## brisent la grève de 20.000 cheminots africains

Depuis plus de 4 mois et demi, 20.000 cheminots africains sont en grève. Ils ont commencé avant les grèves de novembre et ils continuent encore maintenant, au seuil du printemps... et cependant la presse bourgeoise et stalinienne prête à s'émouvoir en lettres de 10 centimètres sur Cri-Cri, n'a pas trouvé utile de signaler même le fait, si ce n'est dans un bref article en deuxième page de l'Humanité.

Fidèle à la lutte anti-Colonialiste et anti-impérialiste, décidée à restaurer dans les faits la solidarité prolétarienne internationale, l'Unité syndicale pense que les travailleurs doivent savoir.

En avril 1947, la fédération des cheminots africains déclencha une grève générale. Peu de jours après sous la pression de Marius Moutet, en présence des parlementaires sénégalais, et du secrétaire général Nicols (célèbre par le massacre des syndicalistes camerounais) représentant le Haut Commissaire Barthes, un protocole de fin de grève était signé.

Il prévoyait de confier à une commission paritaire le soin d'élaborer le cadre unique convenable. Celle-ci se réunit et prépara un statut ; après quoi, revenant sur les engagements de ses

délégués, le Conseil d'administration de la Régie refusa le texte préparé et fut soutenu par le Gouvernement Général qui, ainsi, manquait ouvertement à sa parole. Les cheminots, décidés à aboutir se mirent à nouveau en grève le 10 octobre 1947.

Après avoir accusé les responsables syndicaux et les avoir calomniés, en engageant des poursuites contre eux, l'administration utilisant une procédure irrégulière prétendit imposer un arbitrage, qui, trahissant une fois de plus le protocole d'avril, accordait des avantages dérisoires. La grève continua... les cheminots africains étant fermement résolus à vaincre.

Toutes les manœuvres furent utilisées : intimidation, propagande calomnieuse, condamna-

une lettre adressée au député du Soudan, Fily Dabo Sissoko, qui s'efforçait illusoirement d'aboutir à un compromis, s'engagea à obtenir satisfaction partielle si les cheminots reprenaient préalablement le travail.

La valeur de ces promesses étant bien connue, le syndicat refusa ces propositions sans garantie. Elles méritent cependant une attention particulière car elles sont la preuve de la mauvaise foi de la Haute Administration et resteront le symbole de l'hypocrisie de la bourgeoisie et de sa fameuse légalité. Nous avons vu que c'est cette légalité immuable qui était opposée aux interventions précédentes et voici ci-dessous un passage de la lettre « Comme suite à notre conversation de ce matin, j'ai l'honneur de vous confirmer que si le travail est repris par les cheminots africains le lundi 2 février, au matin, je m'engage à obtenir de la Régie, le report au 15 mai 1947 de la rétroactivité des avantages conférés par statut collectif aux auxiliaires qui seront intégrés. »

Il est bien entendu que la promesse que je vous fait n'est valable que s'il y a reprise effective du travail à la date indiquée.

Dans ce cas, et dans ce cas seulement, la régie acceptera de modifier inaltérablement la clause de la sentence du comité arbitral relative à l'intégration des auxiliaires.

J'insiste sur le fait que cette sentence RESTE LE DROIT en la matière. La promesse que je vous fais ne saurait donc être opposable à la Régie par une organisation professionnelle quelconque, ou même par toute autre personnalité désireuse d'intervenir dans le différent actuel comme médiatrice. Elle est faite à vous même et à vous seulement pour aider dans vos bons offices, pour obtenir une reprise effective du travail. »

Tous les travailleurs français reconnaissent bien là les mensonges de la bourgeoisie universelle. Ils doivent à chaque moment reconnaître dans les travailleurs coloniaux leurs frères prolétaires. En écho à l'intervention du député du Niger qui au moment des grèves de novembre, s'élevait contre l'utilisation des troupes noires contre les travailleurs français ils doivent protester énergiquement contre l'envoi aux frais de tous les travailleurs de briseurs de grève contre les cheminots africains.

Jean FABRI

Dans les prochains numéros, nous commencerons une série d'articles sur les problèmes syndicaux dans les pays coloniaux.



Chair à canon pendant la guerre Exploité toujours.

tion des responsables Sarr Ibrahim, secrétaire fédéral, et Fiankan, secrétaire du syndicat de Côte d'Ivoire. La Régie s'efforça de briser le mouvement en soudoyant certains cheminots, mais la majorité, l'immense majorité résista. Elle essaya ensuite de recruter parmi ceux qu'elle avait injustement licenciés dans le passé. Mais ceux-ci refusèrent. Décidés à en finir, elle se résolut à recruter du personnel venant de France. La misère dans laquelle les cheminots français se trouvent et les offres avantageuses faites (12.500 frs. C.F.A. soit 21.000 frs. français + leur ancien traitement de France) expliquent que l'on ait pu trouver les deux cent cheminots nécessaires, non pas pour faire marcher les trains mais pour briser la volonté des cheminots africains. Ils arrivèrent à Dakar, il y a un mois, mais, unis derrière leurs responsables, les cheminots continuèrent la grève.

Une dernière manœuvre a été tentée récemment. Nicolas, dans

c'est à l'intérieur de l'ancienne structure de l'Etat que le Parti Communiste a agrandi son rôle et son importance. En ce sens, on peut parler de coup d'Etat et pas de révolution, car, qu'est-ce qu'une révolution, sinon le remplacement du pouvoir ancien par un nouveau, et un déplacement de la propriété ? Or, comme nous l'avons vu, l'ancien pouvoir n'a pas été remplacé par un autre d'origine populaire, d'autre part dans l'économie, le secteur privé a conservé une importance notable, ne serait-ce que dans l'agriculture où le Président Gottwald a annoncé qu'il allait garantir la propriété privée s'étendant jusqu'à 50 hectares.

Les événements de Prague nous montrent donc que contrairement à ce qu'affirment d'aucuns la « démocratie nouvelle » n'est pas une forme d'entente idyllique entre la bourgeoisie et la classe ouvrière, d'autre part, elle n'est pas une forme viable, puisqu'un jour ou l'autre, il faut bien demander qui, de l'Ouest ou de l'Est, aura le mot décisif à dire dans la maison ! Contrairement encore, à ce que disent d'aucuns, ce n'est pas un pouvoir populaire qui s'y est constitué. « Les comités veillent sur la sécurité, travaillent au plan et peuvent faire des propositions », comme le dit Cepicka, mais comme il ajoute : ce n'est pas eux qui décident.

En somme, les révolutions dans la loi ont ceci de mauvais que l'on décide peut-être pour le peuple, mais que ce n'est pas finalement lui-même qui décide de son propre intérêt.

Marcel ETIENNE.

Les officiels fêtent le centenaire de la Révolution de 1848 avec le concours de leurs mercenaires bottés et casqués, à grand renfort de Marseillaise et de drapeaux tricolores. Mais le peuple ouvrier dont le drapeau est rouge et dont l'hymne est l'Internationale est absent de ces cérémonies.

Il n'y aurait pas de mal à cela si dans les Bourses du Travail — ou ce qu'il en reste — dans nos syndicats, dans nos groupements politiques, coopératifs, culturels et philosophiques, sur le plan de classe qui est le sien, le prolétariat fêtait et étudiait pour son propre compte la Révolution de ses aïeux afin d'en tirer les leçons qui en découlent.

Mais il faut bien constater qu'il n'en est pas ainsi. Et c'est cela qui est grave dans les jours graves que nous vivons. On en arrive à se demander si sur la base de la dégradation prolétarienne s'insérant dans la pourriture et la déconfiture bourgeoise, la classe ouvrière française, héritière et dépositaire d'une tradition révolutionnaire unique, d'une tradition socialiste incomparable, d'un mouvement syndical de la plus grande originalité, ne se sent plus solidaire de ces héroïques combattants de 48 qui, après avoir culbuté un trône, posèrent le pro-

blème de l'émancipation des travailleurs.

Nous avons beaucoup à gagner à la méditation des vertus et des fautes des travailleurs de 48.

Ils furent ardents, enthousiastes, délirants, comme des illuminés qui croient toucher la terre promise et en même temps, ils furent bons, généreux, pleins de mansuétude et de magnanimité. Anthème Carbon nous émeut en racontant sa visite aux blessés recueillis dans une maison hospitalière, tout près de l'église St-Merry. Ils étaient une trentaine, quelques-uns mortellement atteints. L'un d'eux n'avait plus que quelques heures à vivre. Il montra sa poitrine percée d'une balle et dit presque en souriant : « Je meurs sans regret, puisque la République est fondée. » Puis, serrant la main de Carbone et indiquant du doigt un « municipal » blessé, il s'écria : « Pauvre diable, ce n'est pas sa faute s'il a tiré sur nous. Il était comman-

# 1848

par M. DOMMANGET

dé... Est-ce que vous n'irez pas le consoler aussi ? Il a une femme dans la misère... Est-ce que vous ne lui offrirez pas un secours comme à nous autres ? » Tous les voisins exprimèrent le même désir.

Nous saisissons là sur le vif le grand cœur des barricadiers de 48. Mais cette mentalité qui fait honneur à la classe ouvrière, cette mentalité qui a fait presque défaut dans nos guerres civiles aux riches sans entrailles n'est pas sans danger. C'est la source des mortelles illusions, de toute la gamme des défaites populaires. Nous avons connu le même phénomène, tout récemment, avec ce qu'on a appelé pompeusement « la Libération » et beaucoup n'en sont pas encore revenus.

Comme de nos jours, les travailleurs de 1848, maintinrent en place les états-majors, les magistrats, tous les valets et toutes les lois de l'ancien régime, ils se

laissèrent amuser par des phrases sonores et vides, des manifestations patriotiques à jet continu, des embrassades avec les culottes de peau et les aspergeurs d'eau-bénite. Ils acclamèrent des bourgeois déguisés en tribuns et des ouvriers déguisés en bourgeois, ils déifièrent même les nouveaux escamoteurs pris dans leur rang. Au mépris anticipé du couplet d'Eugène Pottier : « Ni Dieu, ni César, ni Tribun ». Ils gonflèrent des personnages qui, à droite comme à gauche » aspirèrent à la dictature infernale sur le prolétariat.

La réponse est la même ! Après l'euphorie de février, ce furent les massacres de juin, les rues dégouttantes de sang, la Seine charriant les cadavres des agneaux prolétaires tandis que les loups du capital, le général Cavaignac en tête — toujours des généraux ! — « méritaient bien de la Patrie » de la patrie bourgeoise, naturellement !

Après l'ivresse de la soi-disant Libération, nous voici aux approches du baillon et de l'égorgeement. Jamais la classe ouvrière française n'a peut-être connu une situation aussi périlleuse, aussi complexe, aussi délicate, aussi difficile. Elle est au carrefour et à un moment décisif.

Il faut espérer qu'elle se débarrassera des poisons qu'on lui a inoculés, de la vermine qui la ronge, des nouveaux mirages qui l'éblouissent et que, retrouvant la combativité, l'ardeur, le désintéressement de sa devancière de 1848, au lieu d'une lutte de classes détraquée par les gouvernements, elle pratiquera la lutte de classes dans la plénitude de son autonomie, de son indépendance, de ses aspirations propres.

Hors de là, il n'y a ni véritable syndicalisme, ni révolution sociale, ni internationalisme prolétarien. Il est même à craindre que soit sous le couvert de ces vocables, soit sous le couvert de l'« Ordre », la « Démocratie » et la « Civilisation », nous aboutissions comme prélude ou signal des tueries impérialistes, à la perte de nos libertés les plus élémentaires, entre autres le droit syndical et le droit de grève.

Maurice DOMMANGET.